



FONDATION RENÉ CASSIN
Institut International des Droits de l'Homme
International Institute of Human Rights



Le juriconsulte face aux exigences de qualité et de cohérence de la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme

Vendredi 8 Avril 2016 (14h00-17h00)

Institut international des Droits de l'Homme - Fondation René Cassin,
(2, allée René Cassin, Strasbourg)

14h00 - 14h15

- Allocutions d'ouverture

14h15 - 15h15

- **Michel de SALVIA**, *Président de l'Association des amis de l'Institut international des droits de l'homme – Fondation René Cassin, ancien Greffier et Juriconsulte de la Cour européenne des Droits de l'Homme, ancien Secrétaire de la Commission européenne des Droits de l'Homme*

L'évolution de la fonction de juriconsulte de la Cour européenne des droits de l'homme : aspects institutionnels et substantiels

15h15 - 15h45

Pause-café

15h45 - 16h45

- **Vincent BERGER**, *Ancien Juriconsulte de la Cour européenne des droits de l'homme, avocat au barreau de Paris, Professeur au Collège d'Europe*

Regard d'un ancien juriconsulte de la Cour européenne des droits de l'homme sur la fonction et ses perspectives

16h45 - 17h00

- Table ronde sur les méthodes de travail du juriconsulte : de l'identification des risques de contrariété de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme à leur notification.
- Discussion
- Conclusion